



21DIALOGUES21

ignoble

ÉTHIQUE

Qualifie quelque chose ou quelqu'un de vil, méprisable ou moralement bas. Le terme « ignoble » peut décrire des actions, des comportements ou des personnes qui sont considérées comme dégradantes ou indignes. En littérature et dans le langage courant, l'ignoble est souvent opposé à ce qui est noble ou digne, soulignant ainsi un manque de vertu, de respectabilité ou d'honneur. Le terme porte ainsi une forte connotation de mépris et d'indignation.